

PROCÉDURE POUR L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION FRANÇAISE
DE RÉÉDUCATEUR DE LA MAIN (HAND THERAPIST)

Validité de 5 ans

Il faut être Membre Titulaire de la Société Française de Rééducation de la Main,
à jour de cotisation.

Il faut faire parvenir une demande écrite au Président de la SFRM par l'intermédiaire
du Secrétariat Général avec vos titres et travaux et les attestations demandées,
pour évaluer votre expertise.

Le candidat doit obtenir un minimum de **50 points** sur 100
selon les critères du tableau d'évaluation ci-après :

Obtention d'un diplôme post universitaire en relation avec la rééducation de la main (Ex : DIU Rééducation et appareillage en chirurgie de la main ou Certification par l'organisme Académie de la Thérapie de la main « Rééducation et petit appareillage du poignet et de la main)		10 pts
Avoir publié des articles scientifiques dans des revues médicales ou de rééducation depuis moins de 10 ans.	<i>Fournir les références bibliographiques</i>	5 pts
Avoir présenté des communications, sur la rééducation de la main, orales ou par poster depuis moins de 10 ans dans des congrès nationaux	<i>Fournir le programme scientifique et l'attestation de présence</i>	5 pts
Avoir présenté des communications, sur la rééducation de la main, orales ou par poster depuis moins de 10 ans dans les congrès internationaux	<i>Fournir le programme scientifique et l'attestation de présence</i>	5 pts
Enseignement de la rééducation de la main dans des Instituts de formation initiale ou continue, ateliers ou stages reconnus	<i>Fournir les attestations de formation</i>	5 pts
Être membre ou avoir été membre d'un bureau ou membre d'une commission administrative d'une organisation ou société promouvant la rééducation de la main (ex SFRM)	<i>Fournir une attestation de l'organisme</i>	5 pts
Lettres de recommandation d'un membre titulaire de la SFRM et d'un membre titulaire de la Société Française de Chirurgie de la Main.	<i>Joindre les 2 parrainages</i>	10 pts
Travailler pour un centre FESSUM - SOS MAIN	<i>Communiquer le nom du centre</i>	15 pts
Certifier sur l'honneur d'une activité de rééducation de la main et du membre supérieur d'au moins de 50% de votre patientèle	<i>Fournir un certificat sur l'honneur</i>	15 pts
Certifier sur l'honneur de la réalisation d'au moins 10 orthèses de la main par mois.	<i>Fournir un certificat sur l'honneur</i>	15 pts
Avoir participé à une formation reconnue (DPC, FIPL) stage, ou congrès sur la rééducation de la main depuis moins de 5 ans.	<i>Fournir un certificat de présence</i>	10 pts